

SEANCE DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à la salle de la Mairie de de Saint Loup Lamairé, sous la Présidence de Monsieur Pascal BIRONNEAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Date de la convocation : 10/12/2021

PRESENTS : MM. BIRONNEAU Pascal – BARREAU Dominique - JEZEQUEL Alain - Mme RÉAU Micheline – M. DABIN Serge – Mmes DESETTE Sophie – RENAUDEAU Elodie - AUBRY Lucienne - MM. DEVROUTE Arnaud - GUÉNARD Olivier – ROSELL Anthony - Mmes HALLY Céline et PINET Annick.

Absents excusés : M. BOUCHET Geoffrey et Mme DOS SANTOS Maria

Secrétaire de séance : M. ROSELL Anthony

Le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2021 est adopté sans observation.

Monsieur le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant, le Conseil Municipal donne son accord :

- Convention de partenariat 2022 pour le projet d'extension du Label Pays d'Art et d'Histoire avec le CCPG

FINANCES PUBLIQUES

1. DECISIONS MODIFICATIVES

ENERGIES RENOUVELABLES : DM n° 1 : Virement de crédits

D2021-12-15-069 – 7.1 – Décisions budgétaires

Vu la délibération du 1^{er}/04/2021 votant le budget Energies renouvelables,

Vu le dépassement de crédits des redevances, droits de passage, servitudes au compte 6137,

Il y a lieu de prévoir au budget Energies renouvelables une somme de 80 € au compte 6137 – Redevances, droits de passage, servitudes en fonctionnement dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, vote le virement de crédits ci-dessous :

Fonctionnement dépenses	Fonctionnement dépenses
C/6215 : Personnel affecté par CL de ratacht - 80.00 €	C/6137 : Redevances, droits de passage, servitude + 80.00 €

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE : DM n° 2 : Virement de crédits

D2021-12-15-070 – 7.1 – Décisions budgétaires

Vu la délibération du 1^{er}/04/2021 votant le budget principal de la Commune,

Vu les dépassements de crédits des frais d'études au compte 2031 et du FPIC au compte 739223.

Il y a lieu de prévoir au budget principal de la commune une somme de 2800 € au compte 2031 – Frais d'études et une somme de 1060 € au compte 739223 - FPIC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, vote le virement de crédits ci-dessous :

Investissement dépenses	Investissement dépenses
C/21578 : Autres mat et out - 2 800 €	C/272031 : Frais d'études + 2 800 €
Fonctionnement dépenses	Fonctionnement dépenses
C/60631 : Fournitures d'entretien - 1 060 €	C/739223 : FPIC + 1 060 €

2. ENGAGEMENT DES DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET

D2021-12-15-071 – 7.1 Décisions budgétaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1,

Vu la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 et notamment l'article 69-1,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter la délibération pour engager, liquider et mandater les dépenses avant le vote du prochain budget.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal émet un avis favorable :

- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses à la section d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif précédent et conformément au tableau ci-dessous :
- inscrit les crédits correspondants au budget primitif de l'exercice 2022 qui sera voté en début d'année prochaine.

BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION Opération ou article	MONTANT AUTORISÉ 25%	POUR MEMOIRE CREDITS OUVERTS
2031 Frais d'études	5 255 €	21 020 €
Total du Chapitre 20 : 5 255 €		
2111 Terrains nus	2 829 €	11 317 €
21312 Bâtiments scolaires	1 250 €	5 000 €
21316 Equipt cimetièrè	2 125 €	8 500 €
21318 Autres bâtiments	11 382 €	45 530 €
2138 Autres constructions	13 750 €	55 000 €
2151 Réseaux de voirie	51 080 €	204 320 €
21538 Autres réseaux	2 500 €	10 000 €
21578 Autres mat et out	8 050 €	32 200 €
2158 Autres installations, mat	250 €	1 000 €
2183 Matériel de bureau	800 €	3 200 €
2188 Autres immob. corpor.	21 941 €	87 764 €
Total du Chapitre 21 : 115 957 €		
248 Création de la MAM	90 624 €	362 499 €
Total de l'opération : 90 624 €		
247 Mise en Lumière	62 500 €	250 000 €
Total de l'opération : 62 500 €		

BUDGET ANNEXE : ENERGIES RENOUVELABLES

AFFECTATION Opération ou article	MONTANT AUTORISÉ 25%	POUR MEMOIRE CREDITS OUVERTS
2031 Frais d'études	608.00 €	2 435.00 €
Total du Chapitre 20 : 608.00 €		
2315 Installations, mat et out	2 487 €	9 950 €
Total du Chapitre 23 : 2 487€		

MEDIATECH : ENGAGEMENT PROJET « CHRISTIAN VOLTZ »

1. SPECTACLE « VOUS VOULEZ RIRE ?

D2021-12-15-072 – 7.5 Subventions

Monsieur le Maire présente un projet de spectacle intitulé « Vous Voulez Rire ? » de la Compagnie Les frères Duchoc pour un coût de 1000 € (plus des frais annexes de déplacement pour 156 € et d'hébergement de 160 €) qui aurait lieu le 17 mai 2022. Afin de pouvoir obtenir une subvention auprès de la Médiathèque départementale de 50 % du coût du spectacle (soit 500€), le Conseil Municipal doit s'engager sur le financement qui sera partagé entre la Mairie, l'école de St Loup, l'école de Louin et l'école de Gourgé, à savoir : $500€ + 316€ = 816€ / 4 = 204€$.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'engage à payer un montant de 204 euros pour financer ce projet.

2. INTERVENTION DE SARAH BOUDARIAS PLASTICIENNE

D2021-12-15-073 – 7.5 Subventions

Monsieur le Maire présente l'intervention d'une plasticienne Sarah Boudarias « Autour du travail de Christian Voltz » pour un coût de 895.52 € (plus les frais annexes de transport pour 250€ et d'hébergement pour 160€) sur 2 jours en avril 2022. Afin de pouvoir obtenir une subvention auprès de la Médiathèque départementale de 50 % du cout de la prestation (soit 447.76€), le Conseil Municipal doit s'engager sur le financement qui sera partagé entre la Mairie, l'école de Louin et l'école de St Loup, à savoir : $447.76€ + 410€ = 857.76€ / 3 = 285.82€$.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'engage à payer un montant de 285.92 euros pour financer cette prestation.

RANDONNEE SPORTIVE AMVC79 : AVIS DU CONSEIL

D2021-12-15-074 – 8.3 Voirie

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de l'association A.M.V.C 79 qui projette d'organiser une randonnée moto le 9 avril 2022 et sollicite l'autorisation d'emprunter les chemins communaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable au passage de cette randonnée moto sous réserve que les propriétaires et riverains soient informés de l'organisation de la course et que les chemins empruntés soient remis en état en cas de détérioration.

CONVENTION DE PARTENARIAT 2022 : PROJET D'EXTENSION DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE AVEC LE CCPG

D2021-12-15-075 – 8.4 Aménagement du territoire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention de partenariat pour 2022 avec la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine pour le projet d'extension du Label pays d'Art et d'Histoire.

Cette convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de partenariat et définit les actions de valorisation qui seront conduites par le Service Patrimoine de la Communauté de communes pour promouvoir et valoriser le patrimoine bâti, naturel et immatériel de la commune, dans la continuité des actions déjà mises en œuvre au second semestre de l'année 2021.

La contribution financière s'élève à 3000 € pour le fonctionnement du service qui interviendra sur les visites et les animations. La convention est établie pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents s'y afférents.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **ENLEVEMENT DES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS** : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des déchets sont régulièrement déposés en dehors des zones destinées à cet effet. Il propose au Conseil Municipal de réfléchir sur la mise en place d'une amende forfaitaire pour tout dépôt de déchets sauvages sur la commune.

Séance du 15/12/2021 : délibérations D2021-12-15-069 0 D2021-12-15-075

Suit le tableau des signatures des membres présents à la séance

BIRONNEAU Pascal	BARREAU Dominique	JEZEQUEL Alain
RÉAU Micheline	DABIN Serge	DESETTE Sophie
RENAUDEAU Elodie	AUBRY Lucienne	GUENARD Olivier
ROSELL Anthony	DEVROUTE Arnaud	BOUCHET Geoffrey <i>Excusé</i>
HALLY Céline	PINET Annick	DOS SANTOS Maria <i>Excusée</i>